

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 29/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusée : GRIGNON Aurélie pouvoir à BRUNET Rémy

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, la délégation à l'information et à la communication de défense du ministère de la Défense demande la désignation d'un « correspondant défense » dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation de concitoyens aux questions de défense.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité :

- M. THEOLAIRE Joël, Conseiller Municipal, « correspondant défense » pour la Commune de Mercuriol-Veunes.

Ainsi fait et délibéré, à Mercuriol-Veunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET



Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 026-200056547-20260330-DE_2026_29-DE